



# communiqué

N°: 172  
No.:

Le 2 septembre 1987

## LE CANADA ANNULE LA DETTE DES PAYS À FAIBLE REVENU

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui au Sommet francophone que le Canada entend annuler la dette d'aide publique au développement d'un certain nombre de pays à faible revenu d'Afrique sub-saharienne.

La nouvelle mesure, qui est sujette à l'approbation parlementaire, effacera, en ce qui concerne les pays utilisant la langue française, une dette de l'ordre de plus de \$300 millions. Les pays de langue française qui bénéficieront de la décision sont:

<u>Pays</u>	<u>Montant des dettes APD * dues au Canada</u>
Sénégal	16.8 millions
Zaire	31.3 millions
Madagascar	22.9 millions
Cameroun **	143.7 millions
Congo	22.6 millions
Côte d'Ivoire	80.0 millions
Gabon	7.6 millions
	<hr/>
	\$324.9 millions

Le Canada a déjà pris des mesures pour réduire le fardeau de la dette des pays les moins développés. Tous les prêts APD accordés aux pays les moins avancés - les plus démunis - ont déjà été convertis en dons. Depuis avril 1986, la totalité des nouveaux fonds bilatéraux est accordée sous forme de dons pour tous les pays récipiendaires.

.../2

A la session extraordinaire des Nations Unies sur la situation critique en Afrique, le Canada a annoncé un moratoire de 5 ans sur le service de la dette APD de 12 pays de l'Afrique sub-saharienne. La mesure annoncée aujourd'hui aura pour effet de transformer le moratoire en une annulation complète de la dette d'aide publique au développement de ces pays envers le Canada.

- \* Aide aux pays en voie de développement
- \*\* Ne participe pas au Sommet